

Ville de JUZIERS

Mairie

Place du Général de Gaulle

78820 JUZIERS

Tél : 01 34 75 28 00

Fax : 01 34 75 69 82

secretariat-mairie@juziers.org

www.juziers.fr

ARRETE MUNICIPAL PORTANT A TITRE TEMPORAIRE  
AUTORISATION DE TRAVAUX  
N° 2025 – TEMP 125

Le maire de la commune de JUZIERS,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route et le Code de la voirie routière

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;

Vu la demande formulée par écrit le 26 novembre 2025 par l'entreprise Jean LEFEVRE pour le compte de GPSEO ;

Vu l'intérêt général ;

Considérant les travaux de reprise trottoir en enrobés, rue du Commerce à JUZIERS qui auront lieu entre les :

**10 et 19 décembre 2025 de 08 heures 00 à 17 heures 00.**

Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation dans un but de sécurité publique ;

**ARRETE**

:

**Article 1.** Le stationnement sera interdit rue du Commerce à JUZIERS, entre le 10 et le 19 décembre 2025 de 08 à 17 heures 00.

**Article 2.** Pendant cette période, la circulation pourra être interdite par l'entreprise Jean LEFEBVRE chargée des travaux ; la signalisation réglementaire est à la charge de celles-ci.

Les riverains seront informés par écrit. Itinéraire de déviation par la rue de l'Hôtel de Ville à JUZIERS.

**Article 3.** Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit et considéré comme gênant conformément à l'article 417-10 du code de la route.

**Article 4.** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 5.** Le présent arrêté sera affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de JUZIERS.

**Article 6.** Madame le maire de la commune de JUZIERS, Monsieur le commissaire de police de MANTES LA JOLIE, Monsieur le responsable de la police municipale de JUZIERS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à JUZIERS, le 01 décembre 2025.

Le Maire, Ketty VARIN

Dossier suivi par :

Philippe MILLET

Tél : 06 43 05 91 08

police.municipale@juziers.org

